

A compter du
21 octobre 2019

FINANCES PUBLIQUES : ACCUEIL à la Mairie de LA ROCHE VINEUSE

OUVERT TOUS LES LUNDIS
DE 14H A 17 H

Pour toute démarche* relative à vos impôts
(impôt sur le revenu, prélèvement à la source,
taxe d'habitation, taxes foncières,...),
produits locaux (cantine, loyers, crèche,...)
et accès aux services en ligne

impots.gouv.fr

***Les paiements en espèces, par chèque ou carte bancaire
ne seront pas acceptés à cet accueil**

Finances Publiques – Nouvel accueil de proximité

À compter du 21 octobre, les Finances Publiques assureront un nouveau service d'accueil à destination des usagers résidant dans le secteur de La Roche Vineuse.

Ainsi, pour toute démarche relative aux impôts (impôt sur le revenu, prélèvement à la source, taxe d'habitation, taxes foncières,...), aux produits locaux (cantine, loyers, crèche, ...) et à l'accès aux services en ligne, il sera possible de rencontrer un agent des Finances Publiques qui répondra aux questions simples ou prendra en charge les questions complexes.

Par ailleurs, l'agent d'accueil pourra accompagner les usagers dans leurs démarches informatiques comme par exemple déclarer les revenus par internet, réaliser le paiement d'une créance fiscale, locale ou d'une amende (lorsque cette possibilité est ouverte) via le site impots.gouv.fr ou alors les aider dans la gestion de leur prélèvement à la source. Les agents de cet accueil ne pourront cependant pas accepter les règlements en numéraire, en chèque ou par carte bancaire.

Ce nouvel accueil de proximité se tiendra dans les locaux de la Mairie de La Roche Vineuse tous les lundis après-midi de 14h00 à 17h00 à partir du 21 octobre 2019.